

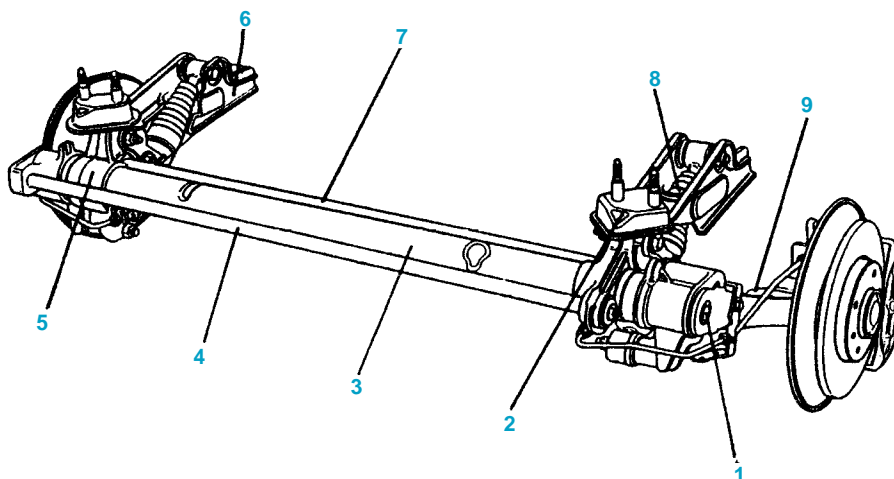
CARACTÉRISTIQUES

GÉNÉRALITÉS

- L'essieu arrière est du type à roues indépendantes et bras tirés.
- Il est composé :
 - d'une traverse tubulaire.
 - de deux longeronnets avec boîtier fonte,
 - de deux bras fonte articulés sur embouts rapportés par l'intermédiaire de deux roulements à aiguilles, étanchéité assurée par un joint à triple lèvre,
 - de quatre liaisons élastiques.
- Suspension assurée par :
 - amortisseur hydraulique,
 - barres de torsion droite et gauche à dentelures différentielles, diamètre adapté aux différentes motorisations,
 - barre antidévers intégrée à la traverse tubulaire, diamètre adapté aux différentes motorisations.

MÉCANIQUE

ESSIEU ARRIÈRE



- 1 : Barre antidévers - 2 : Cale autobraqueuse - 3 : Tube de traverse - 4 : Barre de torsion droite (1 repère circulaire de peinture) - 5 : Boîtier de traverse - 6 : Flasque tôle - 7 : Barre de torsion gauche (2 repères circulaires de peinture) - 8 : Amortisseur - 9 : Bras.

BARRES DE TORSION ET BARRE ANTIDÉVERS

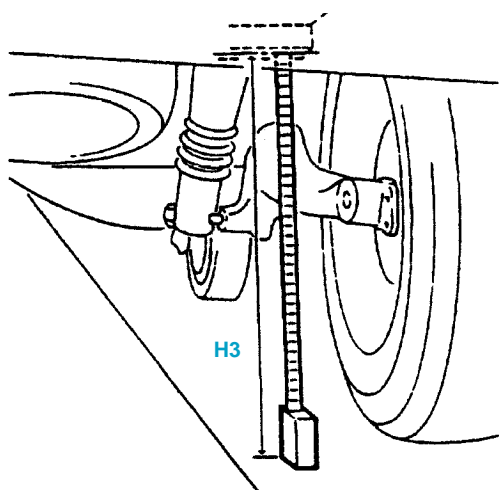
- Diamètre barre de torsion (mm) :
 - moteurs 1,1 l ; 1,4 l 20
 - moteurs 1,6 l ; 1,8 l et Diesel 19,3
 - moteurs 2,0 l ; 2,0 l 16 V 24
- Diamètre barre antidévers (mm):
 - moteurs 1,1 l ; 1,4 l ; TD ; 2,0 l ; 2,0 l 16V 20
 - moteurs 1,6 l ; 1,8 l ; cabriolet et Diesel 19
- Nouvelles 306 :
 - 1,4 l 18
 - 1,6 l, 1,8 l, Diesel 19
 - 2,0 l 24
 - Turbo D 20

Longueur faux amortisseur (mm)

- Moteur 1,1 l 331
- Moteur 1,4 l 338
- Moteurs 1,6 l ; 1,8 l et Diesel 339
- Moteurs TD ; cabriolet ; 2,0 l BVA 341
- Moteurs 2,0 l ; 2,0 l 16 V 332
- Hauteur de caisse (**H3** ± 7 mm)
- Les hauteurs (**H3**) se mesurent entre le sol et les appuis de cales sous la traverse (voir encadré).
- **H3** : hauteur d'assiette arrière en ordre de marche :
 - moteur 1,4 l 424
 - moteurs 1,6 l ; 1,8 l ; Diesel; turbo Diesel 409
 - moteurs 2,0 l ; 2,0 l 16 V 400
 - moteur 2,0 l BVA 402
 - cabriolet 382

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Couples de serrage (daN.m)

- Vis de levier de barre antidévers 3,5
- Vis butée de barre de torsion 2
- Fixation amortisseur arrière sur chape 7,5
- Fixation amortisseur arrière sur bras 12
- Fixation flasques tôle sur boîtier de traverse 7
- Fixation support élastique arrière sur flasque tôle 4,5
- Fixation support élastique sur caisse 4,5
- Fixation cale autobraqueuse avec flasques tôle 7
- Fixation cale autobraqueuse sur caisse 5,5
- Écrou de moyeu 18,5

MÉTHODES DE RÉPARATION

Suspension arrière

Amortisseurs

DÉPOSE

- Mettre le véhicule sur pont élévateur.
- Déposer (fig. Susp. AR. 1) :
 - l'écrou (1),
 - la rondelle (2),
 - la vis (5),
 - dégager la patte (4).

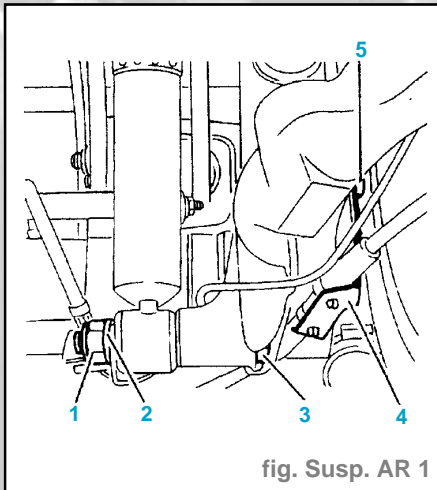


fig. Susp. AR 1

- Reculer l'axe (3) pour le sortir de l'œil de l'amortisseur.
- Déposer (fig. Susp. AR. 2) :
 - l'écrou (6),
 - la rondelle (7),
 - l'axe (8) avec la rondelle (9).
 - Déposer l'amortisseur.

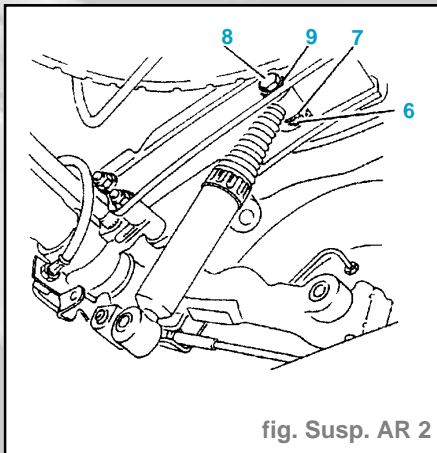


fig. Susp. AR 2

REPOSE

- Mettre en place :
 - l'amortisseur,
 - la rondelle (2),
 - un écrou Nylstop (1) neuf,
 - l'axe supérieur avec deux rondelles plates (7) et (9),
 - un écrou Nylstop (6) neuf,
 - l'outillage de compression des suspensions.

Impératif : Ne pas serrer les écrous.

- Comprimer la suspension jusqu'à obtenir une cote X de 288 mm à

l'entraxe des fixations de l'amortisseur (fig. Susp. AR. 3).

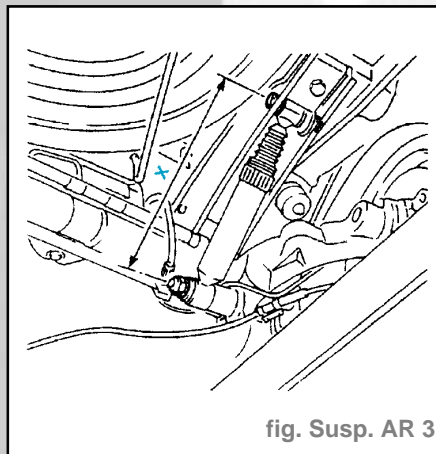


fig. Susp. AR 3

- Serrer : (fig. Susp. AR. 1 et 2)
 - l'écrou (1) à 12 daN.m,
 - l'écrou (6) à 7,5 daN.m.
- Déposer l'outillage de compression des suspensions.

Barre de torsion

DÉPOSE

- Déposer la vis (1) de chaque côté du véhicule (fig. Susp. AR. 4).

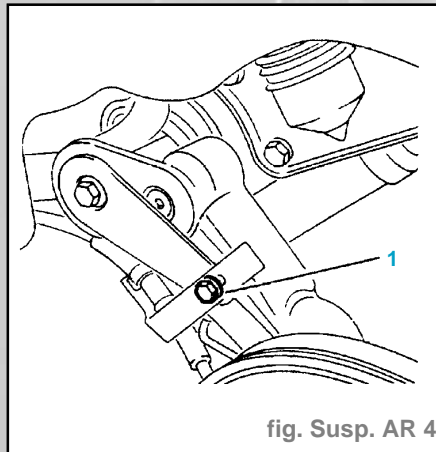


fig. Susp. AR 4

- Faire pivoter le levier de barre anti-dévers vers le bas (fig. Susp. AR. 4).
- Monter le faux amortisseur [2] (fig. Susp. AR. 5).

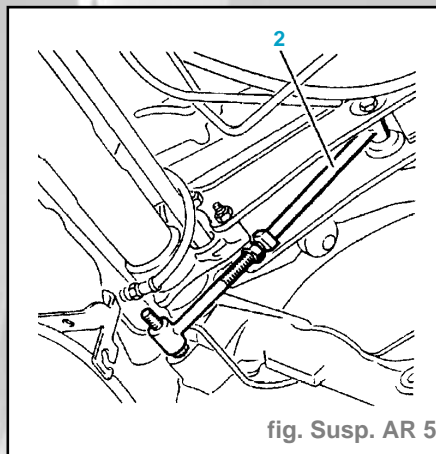


fig. Susp. AR 5

- Régler sa longueur (1/2 tour = 0,5 mm) pour permettre un engagement libre de ses deux axes.
- Serrer le contre-écrou ainsi que les fixations du faux amortisseur.
- Côté opposé à la dépose, déposer l'écrou (2) et la rondelle (fig. Susp. AR. 6).

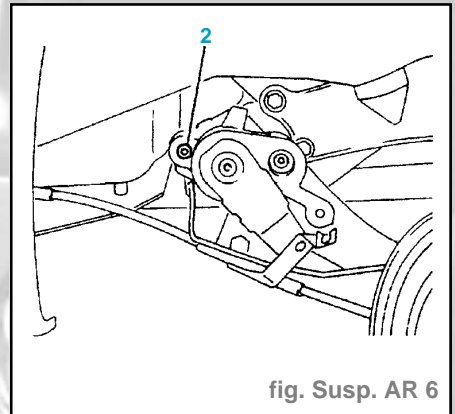


fig. Susp. AR 6

- Côté dépose, déposer la vis (3) et la rondelle (4) (fig. Susp. AR. 7).

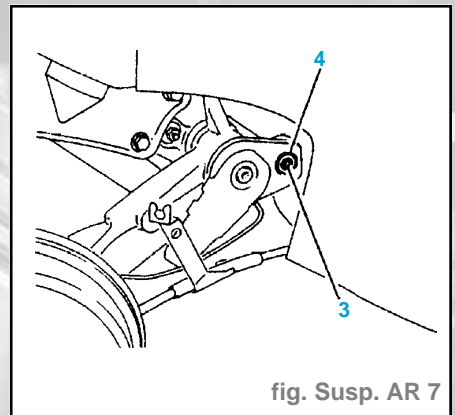


fig. Susp. AR 7

Impératif : Repérer par deux coups de pointe (a) et (b) la position de la barre (fig. Susp. AR. 8).

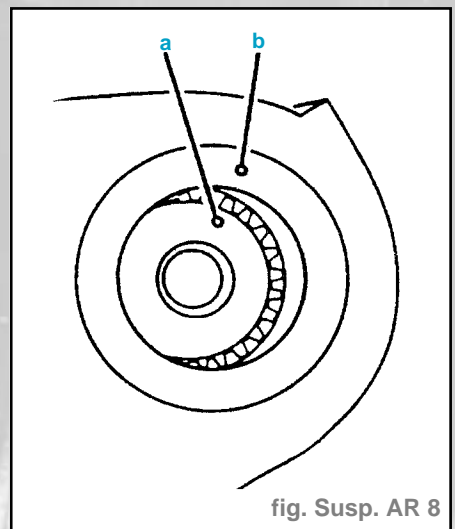


fig. Susp. AR 8

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Monter (fig. Susp. AR. 9) :
 - l'embout [3] sur l'extrémité de la barre de torsion,
 - l'extracteur à inertie [1] sur l'embout.

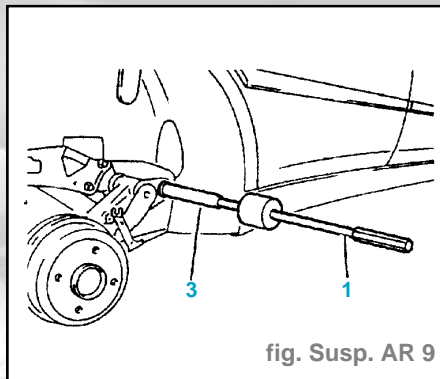


fig. Susp. AR 9

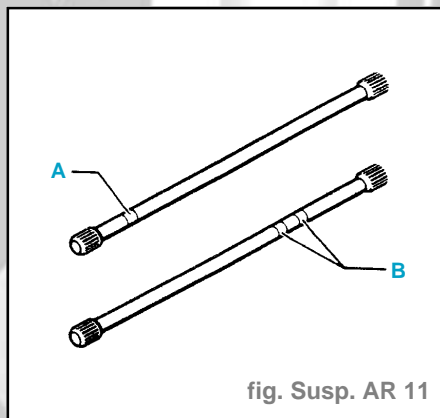


fig. Susp. AR 11

- Les extrémités de la barre ayant un nombre pair de cannelures, il existe deux positions diamétralement opposées où la barre s'engage librement sans modifier la hauteur d'assiette.
- Terminer l'engagement de la barre jusqu'en butée à l'aide de l'outil à inertie.
- Déposer l'extracteur et l'embout.
- Remplir le logement de graisse.
- Mettre en place :
 - la rondelle butée,
 - la vis.
- Serrer la vis à **2 daN.m.**
- Avec une cale d'épaisseur de **0,05 mm**, vérifier que le calibre est bien en appui sur le boîtier de traverse, sinon frapper avec un maillet sur le bras pour l'amener en place (fig. Susp. AR. 13).

- Extraire la barre de torsion.
- Maintenir le bras pour l'empêcher de reculer avec la barre.
- Déposer l'extracteur et l'embout.
- Récupérer le goujon épaulé (5) (fig. Susp. AR. 10).
- Déposer le faux amortisseur [2].

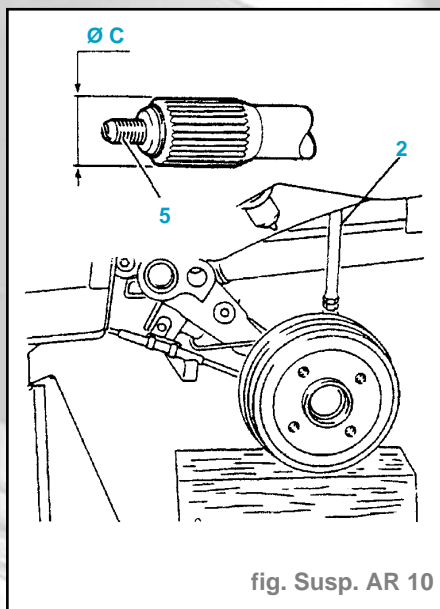


fig. Susp. AR 10

- Enduire les cannelures de la barre de graisse.
- Écarter le support flexibles de frein et placer le calibre [6] en appui sur le boîtier de traverse (fig. Susp. AR. 12).

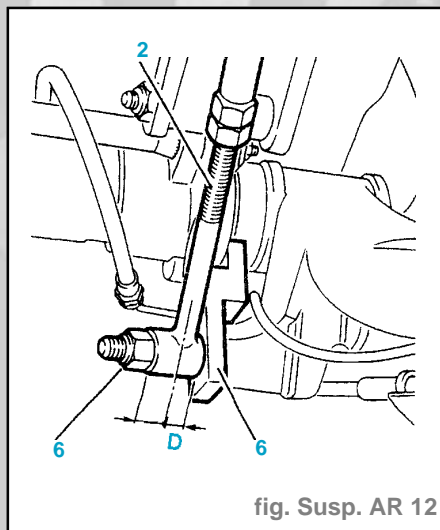


fig. Susp. AR 12

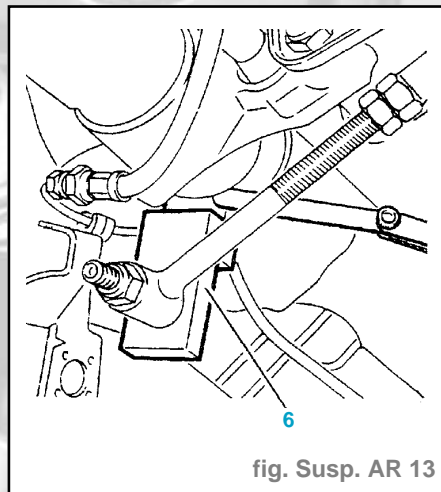


fig. Susp. AR 13

- Dévisser le goujon (5) jusqu'à amener son épaulement en appui dans la coupelle (fig. Susp. AR. 14).

Attention : Avant de déposer le faux amortisseur, caler le bras pour le maintenir approximativement dans sa position.

- Relever la cote (X) du faux amortisseur.

REPOSE

- Régler la cote (X) du faux amortisseur :
 - à la valeur déterminée pour une correction de hauteur d'assiette,
 - à la valeur indiquée en caractéristiques en cas d'échange de la barre,
 - à la valeur obtenue au démontage dans les autres cas.

Attention : Ne pas inverser les barres au remontage.

- Barre droite : un repère circulaire de peinture (A) (fig. Susp. AR. 11).
- Barre gauche : deux repères circulaires de peinture (B).
- Nettoyer :
 - les cannelures de la barre de torsion,
 - les cannelures intérieures des bras.

- Monter le faux amortisseur (fig. Susp. AR. 12) :
 - Partie "D" de la chape inférieure en appui sur le calibre (fig. Susp. AR. 12),
 - écrou de la vis supérieure non serré.
- Serrer uniquement l'écrou (6).
- Pousser le calibre [6] vers le haut pour l'approcher au maximum du boîtier (fig. Susp. AR. 12).
- Nettoyer les cannelures.
- Visser le goujon (5) (côté petit diamètre C = 24,1 mm) (fig. Susp. AR. 10).
- Monter :
 - l'embout sur l'extrémité de la barre de torsion,
 - l'extracteur à inertie sur l'embout.
- Engager la barre à travers l'ancrage du bras (fig. Susp. AR. 9) :
 - dans le cas d'une correction de hauteur d'assiette, décaler les repères effectués au démontage, du nombre de cannelures déterminé,
 - dans le cas d'une nouvelle barre, rechercher par rotation, cannelure par cannelure, la position où elle s'engage librement sur **8 à 10 cm**,
 - dans les autres cas, faire coïncider les repères effectués au démontage.

Nota : La barre ne s'engage pas librement sur toute la longueur de ses cannelures car ses extrémités ne sont pas dans le même axe.

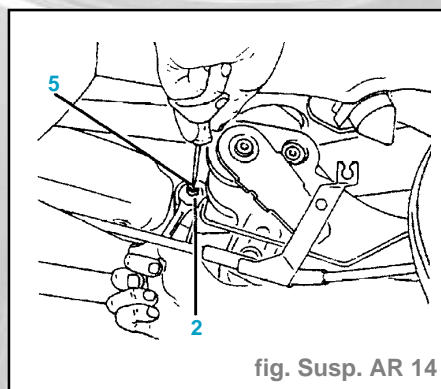


fig. Susp. AR 14

Attention : Arrêter le dévissage dès que l'épaulement est en contact sur la coupelle pour ne pas faire reculer la barre dans le boîtier (fig. Susp. AR. 14).

- Reposer :
 - l'écrou 3
 - la rondelle.
- Serrer l'écrou en maintenant le goujon (fig. Susp. AR. 14).
- Déposer (fig. Susp. AR. 13) :
 - le faux amortisseur,
 - le calibre [6].
- Remettre le véhicule sur ses roues.
- Reposer l'amortisseur.
- Garnir d'un cordon de graisse les extrémités des cannelures des barres.

Contrôle réglage hauteur assiette arrière

CONTRÔLE

- La mesure de la hauteur d'assiette arrière s'effectue :
 - véhicule en ordre de marche (véhicule vide, pleins faits),
 - pression des pneumatiques correcte,
 - véhicule sur une aire plane.
- Avant chaque mesure, secouer le véhicule pour éliminer toutes les contraintes des organes de suspension.
- Les hauteurs (H3) se mesurent entre le sol et les appuis de cales sous la traverse (A)-(B) (fig. Susp. AR. 15)
- Effectuer une moyenne de trois mesures successives en secouant le véhicule avant chaque mesure.
- Une différence entre les valeurs moyennes côtés droit et gauche de **10 mm** est admise.

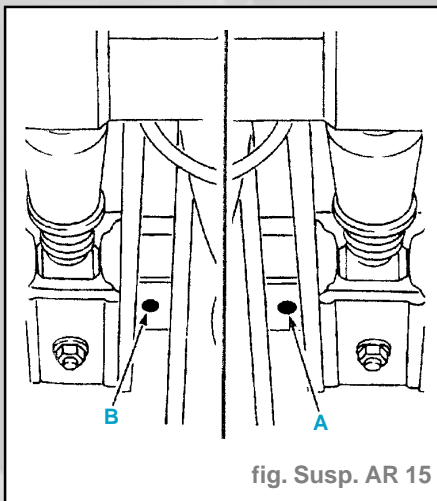


fig. Susp. AR 15

RÉGLAGE

- Le principe de réglage est basé sur la différence du nombre de cannelures aux extrémités d'une même barre de torsion :
 - 30 cannelures côté boîtier,
 - 32 cannelures côté bras.
- Le réglage s'obtient par rotation de la barre, à la fois dans le boîtier et le bras, ce dernier étant positionné par le faux amortisseur.
- Le décalage d'une cannelure fait varier la hauteur d'assiette d'environ **3 mm**.
- Le réglage s'effectue par modification de la longueur de l'outil faux amortisseur.
- Le filetage du faux amortisseur est au pas de **100** ce qui permet des modifications de longueur de **0,5** en **0,5 mm**.
- Le réglage effectué d'un côté, modifie aussi la hauteur du côté opposé.

Impératif : Après correction de la hauteur d'assiette arrière, régler les projecteurs.

Attention : Repérer par deux coups de pointeau (a) et (b) la position de la barre (fig. Susp. AR. 8).

- Déposer, côté droit et gauche, les vis de fixation (1) des leviers de barre antidévers sur les bras (fig. Susp. AR. 4).
- Déposer la barre de torsion.

- La variation de la hauteur d'assiette se fait par **3 mm** ou par multiple de **3 mm** (décalage d'une ou plusieurs cannelures).
- Augmenter ou diminuer la longueur X du faux amortisseur, obtenue sur le véhicule, de **2,5 mm** ou du même multiple de **2,5 mm**.

Exemple

- Variation d'assiette de **15 mm** :
 - recherche du multiple de **3 mm** : $15/3 = 5$
 - modification longueur faux amortisseur : $2,5 \text{ mm} \times (5) = 10 \text{ mm}$,
 - décalage cannelures = $15/3 = 5$.
- Reposer la barre de torsion.

Nota : Le nombre de cannelures aux extrémités étant pair (**30** et **32**), la barre peut être engagée librement dans deux positions diamétralement opposées.

- Les repères (a) et (b) doivent être décalés du nombre de cannelures déterminé précédemment : **5** (fig. Susp. AR. 16).
- Le décalage des repères (a) peut être vérifié par rapport au repère (b) ou à son opposé (b') (fig. Susp. AR. 16).

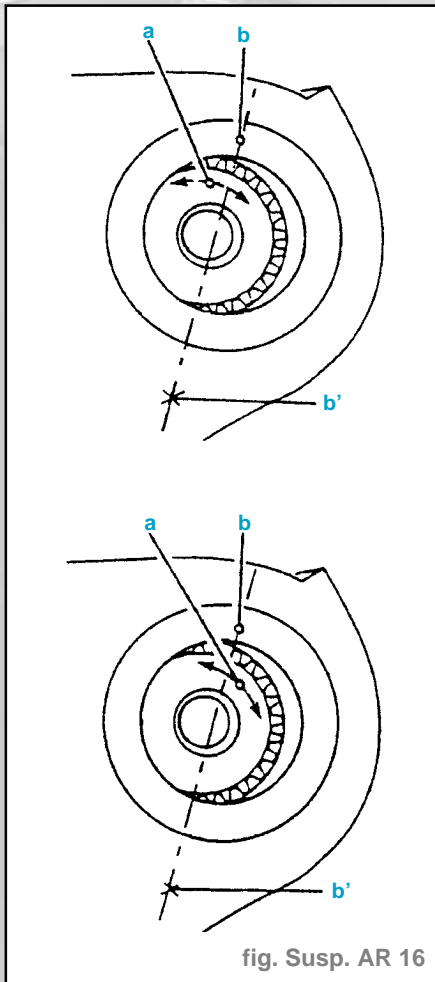


fig. Susp. AR 16

Barre antidévers

DÉPOSE

- Déposer les roues.
- Déposer (coté droit) (fig. Susp. AR. 17) :
 - la vis (1),
 - la rondelle (2),
 - le bouchon (3).

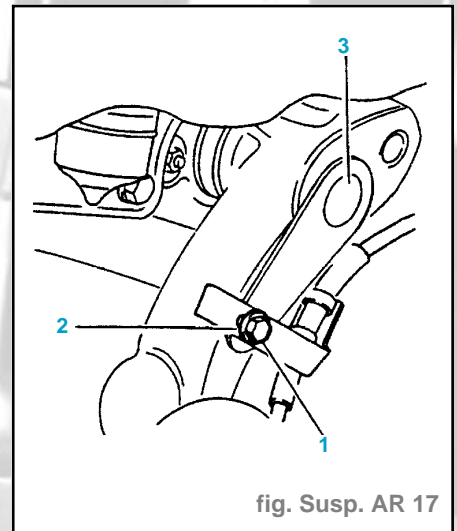


fig. Susp. AR 17

- Enduire le filetage et l'extrémité de la vis [1] d'un produit de glissement (fig. Susp. AR. 18).
- Visser dans le levier jusqu'en appui sur la barre (fig. Susp. AR. 18).

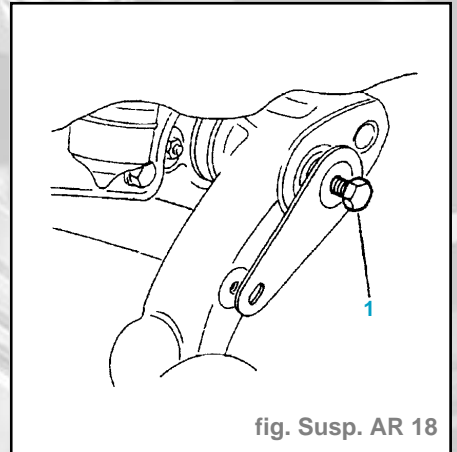


fig. Susp. AR 18

- Poursuivre le vissage jusqu'à l'extraction du levier.
- Déposer (côté gauche) (fig. Susp. AR. 17) :
 - la vis,
 - la rondelle,
 - le bouchon.
- Sortir la barre antidévers équipée du levier gauche.
- Enduire le filetage et l'extrémité de la vis [1] d'un produit de glissement (fig. Susp. AR. 18).
- Visser dans le levier Jusqu'en appui sur la barre.
- Poursuivre le vissage jusqu'à l'extraction du levier.

REPOSE

Attention : Bien nettoyer les cannelures de la barre et des leviers.

- Au moment du montage, enduire de graisse les cannelures des extrémités de la barre et les cannelures intérieures des leviers.
- A chaque utilisation de l'outillage, appliquer un produit de glissement sur :
 - la tige filetée,
 - les faces en contact de la rondelle et de l'écrou.

- Monter sur les leviers :
 - un joint neuf,
 - une bague neuve.
- Graisser les cannelures de la barre antidévers et la bague joint avec de la graisse.
- Monter le levier sur la barre en alignant le repère (A) dans l'axe du levier (fig. Susp. AR. 19).

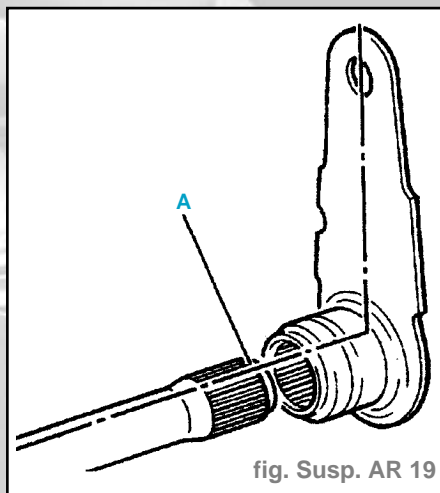


fig. Susp. AR 19

- Mettre en place : (fig. Susp. AR. 20)
 - la tige filetée [2],
 - la rondelle [3],
 - l'écrou [4] .

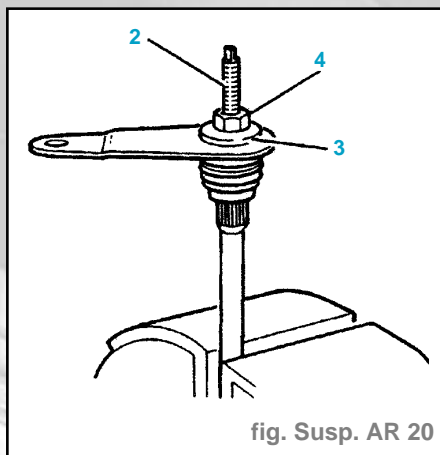


fig. Susp. AR 20

- Serrer l'écrou [4] jusqu'à ce que l'extrémité de la barre soit en butée dans le levier en empêchant la vis [2] de tourner.

Attention : En cas de serrage important, frapper sur le levier par l'intermédiaire d'un tube approprié.

- Déposer l'outillage.
- Visser temporairement dans la barre une vis (longueur sous tête comprise entre 15 mm et 25 mm).
- Serrer légèrement la vis.
- Côté gauche.
- Engager la barre dans le tube de traverse.
- Enfoncer la barre jusqu'à mettre la tôle du levier en appui sur le bras.
- Mettre en place :
 - la patte support de gaine de frein à main,
 - la rondelle,
 - la vis,
 - serrer la vis à 3,5 daN.m.

- Côté droit (fig. Susp. AR. 21) :
 - graisser la bague joint,
 - mettre en place la tige filetée [4] lubrifiée,
 - engager le levier et l'orienter de façon à aligner la boutonnière (11) avec le trou de fixation (G).
- Mettre en place : (fig. Susp. AR. 21)
 - la rondelle [3],
 - l'écrou [4].
- Serrer l'écrou [4] en empêchant la vis de tourner.

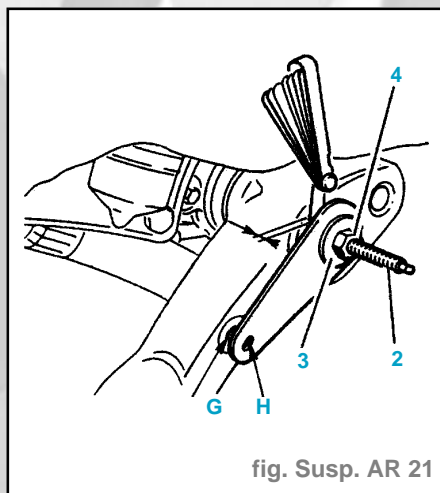


fig. Susp. AR 21

Nota : En cas de serrage important, frapper sur le levier par l'intermédiaire d'un tube approprié.

Attention : Faire porter le coup à l'autre extrémité (côté gauche).

- Interposer une cale d'épaisseur 1 mm entre le levier et le bras (fig. Susp. AR. 21),

Impératif : Arrêter le serrage de l'écrou [4] lorsque le levier est en contact avec la cale.

- Déposer l'outillage.
- Mettre en place :
 - la patte support de gaine de frein à main,
 - la rondelle,
 - la vis.
- Serrer la vis à 3,5 daN.m.
- Reposer le bouchon.
- Côté gauche :
 - récupérer la vis,
 - reposer un bouchon.
- Remettre le véhicule sur ses roues.
- Serrer les vis de roues à 8,5 daN m.

Train arrière

Dépose-repose train arrière

DÉPOSE

- Placer le véhicule sur un pont élévateur quatre colonnes.
- Lever et caler le véhicule, roues arrière pendantes.
- Débrancher le câble négatif de la batterie.
- Déposer :
 - la roue de secours,
 - le panier de roue de secours.
- Déposer la console centrale.

- Désaccoupler les câbles de frein à main.
- Déposer :
 - le tapis de coffre,
 - les obturateurs (11 et 12) (fig. Tr. AR. 1).

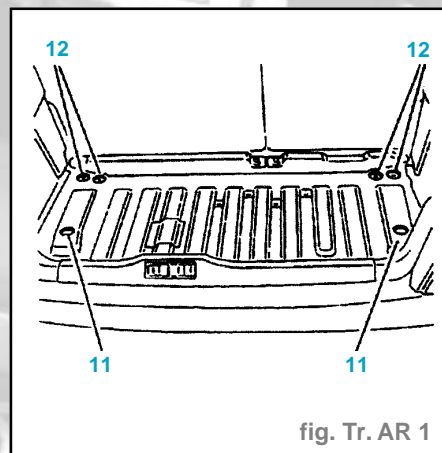


fig. Tr. AR 1

- Déposer :
 - l'échappement partie arrière,
 - les écrous des écrans thermiques.
- Déposer les écrans thermiques.
- Désaccoupler les tuyaux de frein et les dégraffer de la caisse.
- Dégraffer les câbles de frein de parking et les déboîter de la caisse.
- Maintenir le train arrière à l'aide d'une chandelle hydraulique placée sous la traverse.
- Déposer les écrous de fixation du train arrière sur caisse.
- Descendre la chandelle hydraulique.
- Dégager avec précaution l'ensemble essieu arrière par l'arrière du véhicule.

REPOSE

- Maintenir le train arrière complet à l'aide de la chandelle hydraulique placée sous la traverse. Présenter l'ensemble sous le véhicule.

Attention : Ne pas écraser les tuyaux de frein lors de la repose, en les coinçant entre le train arrière et la caisse.

- Amener en contact les cales du train arrière sur caisse.
- Serrer les écrous (11) à 4,5 daN.m (fig. Tr. AR. 1).
- Serrer les écrous (12) à 5,5 daN.m (fig. Tr. AR. 1).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Mettre le véhicule sur ses roues.
- Purger les freins.

Bras arrière

DÉPOSE

- Placer le véhicule sur un pont élévateur quatre colonnes.
- Desserrer les roues.
- Lever et caler l'arrière du véhicule.
- Déposer les roues arrière.
- Déposer le moyeu arrière.
- Dégager et caler le plateau de freins.
- Déposer la vis d'obturation sur le levier de barre antidévers.
- Monter l'outil d'extraction.

- Déposer :
 - le levier en vissant l'outil,
 - l'amortisseur.

Nota : Dans le cas où la hauteur de caisse est correcte et que le bras arrière et la barre de torsion sont réutilisés : copier la cote de position du bras à l'aide de l'outil (fig. Tr. AR. 2).

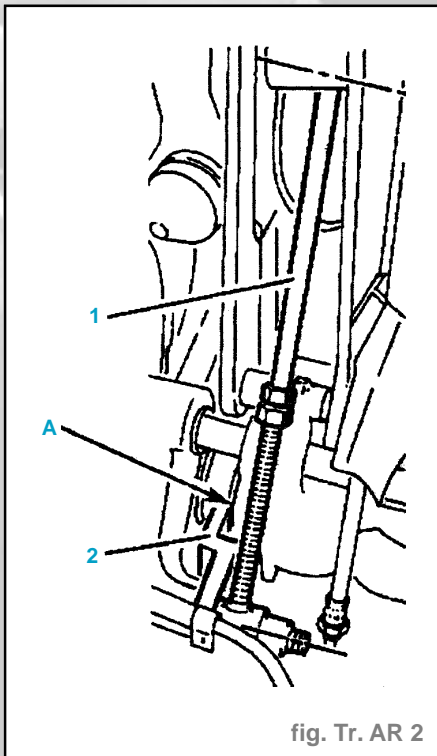


fig. Tr. AR 2

- Repérer la barre de torsion pour faciliter sa repose.
- Régler et mettre en place l'outil [1] (fig. Tr. AR. 2).
- Déposer la barre considérée.
- Désaccoupler le faux amortisseur sans le dérégler.
- Déposer le bras arrière.

REPOSE

- Nettoyer les pièces avant leur remontage.
- Vérifier que :
 - les deux faces de la coupelle sont propres et exemptes de rayures ou traces de choc,
 - les portées des roulements ne comportent pas de marque de grippage ni de blessures.
- Utiliser un joint neuf.
- Garnir de graisse l'intervalle entre les lèvres (fig. Tr. AR. 3).
- Mettre en place le joint sur la coupelle (coté traverse).
- Engager le bras dans la traverse arrière.
- Mettre en place (fig. Tr. AR. 2) :
 - l'outil [2],
 - l'outil [1].
- Reposer la barre de torsion.
- Interposer une cale d'épaisseur **0,05 mm** entre le calibre et le boîtier de traverse en (A).
- Frapper avec un maillet sur le bras jusqu' à amener le calibre [2] en appui sur la cale.

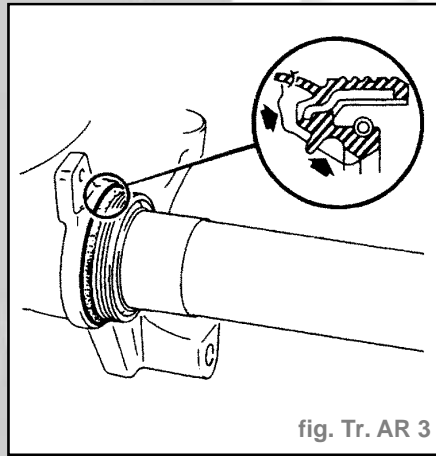


fig. Tr. AR 3

- Arrêter l'enfoncement dès que la cale de **0,05 mm** coulisse sans jeu.
- Régler la vis de réglage de position de la barre de torsion du côté opposé au bras.
- Vérifier le jeu du bras.
- Sur le levier de barre antidévers, poser et graisser :
 - un joint neuf,
 - une bague neuve.
- Côté opposé :
 - déposer l'obturateur,
 - poser une vis **M8 x 125** sur la barre antidévers afin de maintenir celle-ci en place pour le remontage du levier.
- Mettre en place l'outil.
- Interposer une cale d'épaisseur **1 mm** entre le levier et le bras (fig. Susp. AR. 19).
- Arrêter le serrage de l'écrou lorsque le levier est en contact avec la cale.
- Reposer :
 - les obturateurs sur les leviers,
 - l'amortisseur (sans serrer).
- Reposer :
 - le plateau de freins,
 - les vis (2) préalablement enduites de **Loctite frein filet** (serrage à **4 daN.m**).
 - le moyeu arrière,
 - les roues arrière.
- Reposer le véhicule sur ses roues.
- Serrer les vis de roues à **8,5 daN.m**.
- Fixation amortisseur arrière sur chape, serrage à **7,5 daN.m**.
- Fixation amortisseur arrière sur bras, serrage à **12 daN.m**.

Axe de bras

DÉPOSE

- Déposer le bras arrière.
- Véhicules sans barre antidévers, déposer l'obturateur (1) (fig. Tr. AR. 4).

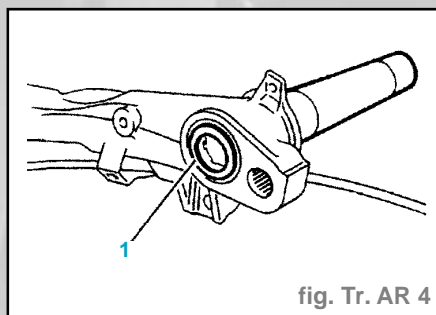


fig. Tr. AR 4

- Centrer le tampon dans le bras par le téton du plus grand diamètre.
- Chasser l'axe de bras (fig. Tr. AR. 5) à l'aide d'une presse, le chasser par l'intérieur.

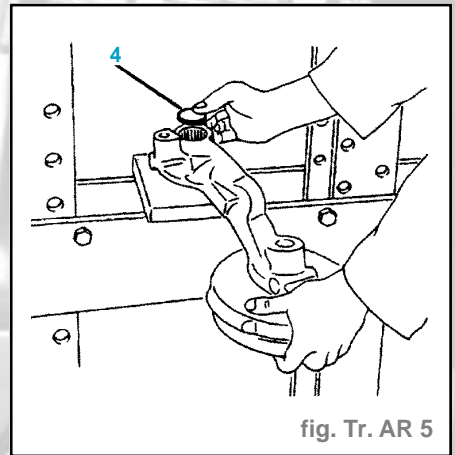


fig. Tr. AR 5

REPOSE

- Nettoyer soigneusement les portées de l'axe dans le bras et la face d'appui de la coupelle tôle.
- Placer le bras sur une plaque d'appui de presse.
- Engager la rondelle entretoise [4] dans l'alésage du bras et s'assurer qu'elle est bien en appui sur la plaque (fig. Tr. AR. 5).

Nota : Cette rondelle entretoise permettra d'obtenir un retrait de **2 mm** de l'axe dans le bras (fig. Tr. AR. 5).

- Engager l'axe dans le bras.
- Amener l'axe de bras en appui sur la rondelle entretoise.
- Dégager l'ensemble et récupérer la rondelle entretoise [4] (fig. Tr. AR. 5).
- Placer la bague.
- Veiller à la propreté de la face (A) de la bague et des faces de la coupelle tôle (fig. TR. AR. 6).

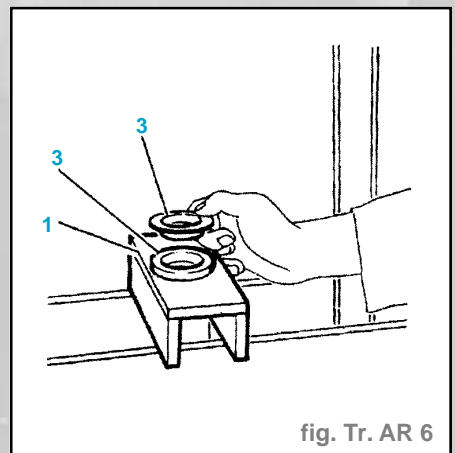


fig. Tr. AR 6

- Placer une coupelle tôle (3) neuve dans la bague (fig. Tr. AR. 6).
- Engager l'axe de bras dans la coupelle,
- Amener le bras en appui sur la coupelle.

Impératif : Appuyer sur le bras.

- Placer un obturateur neuf (fig. Tr. AR. 4) :
 - à l'extérieur (1),
 - à l'extrémité de l'axe.

Cale autobraqueuse

DÉPOSE

- Placer le véhicule sur un pont élévateur quatre colonnes.
- Desserrer la roue.
- Lever et caler sur chandelles l'arrière du véhicule.
- Déposer :
 - la roue de secours,
 - le panier de roue de secours.

Côté gauche

- Déposer :
 - le silencieux arrière d'échappement,
 - l'écran thermique.
- Déposer la roue.
- Placer un cric sous le bras de suspension.
- Déposer la vis (1) (fig. Tr. AR. 7).
- Dégrafer le tuyau de frein sur caisse.
- Déposer : (fig. Tr. AR. 7)
 - les fixations (2),
 - l'écrou (3).

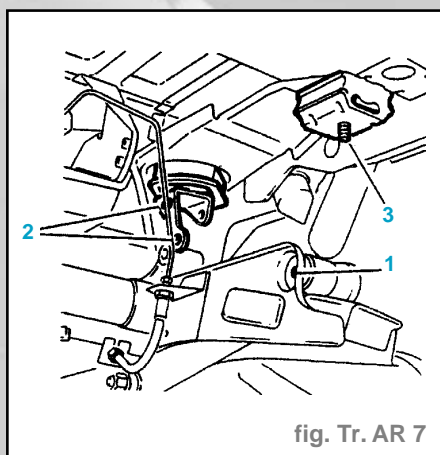


fig. Tr. AR 7

- Descendre le cric pour dégager la cale.
- Déposer :
 - le tapis de coffre,
 - les obturateurs oblongs d'accès aux fixations,
 - les deux écrous (4) (fig. Tr. AR. 8),
 - la cale autobraqueuse.

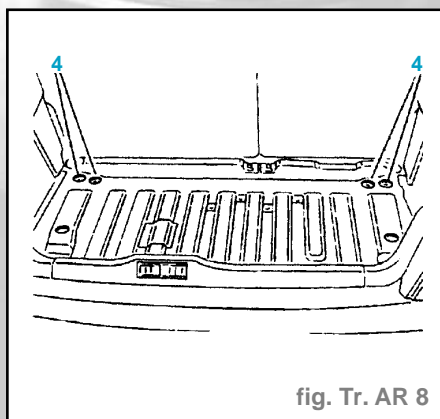


fig. Tr. AR 8

REPOSE

- Poser la cale autobraqueuse sur caisse.
- Monter des écrous (4) neufs, serrage à 5,5 daN.m.
- Soulever le bras de suspension à l'aide du cric pour présenter la traverse

arrière face aux fixations des cales élastiques.

- Poser (fig. Tr. AR. 7) :
 - les fixations (2), serrage à 1 daN.m,
 - l'écrou (3), serrage à 4,5 daN.m.
- Dégager le cric.
- Poser la roue.
- Mettre le véhicule sur pont élévateur.
- Poser la vis (1), serrage à 1,5 daN.m (fig. Tr. AR. 7).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Moyeu arrière

Freins à tambours

DÉPOSE

- Dépose :
 - desserrer la roue,
 - lever et caler sur chandelles l'arrière du véhicule,
 - déposer la roue.
- Déposer le bouchon d'étanchéité.
- Déposer (fig. Tr. AR. 9) :
 - l'écrou (2),
 - la rondelle (3),
 - le tambour (4).

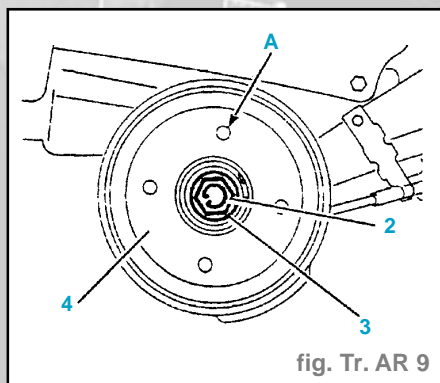


fig. Tr. AR 9

Nota : En cas de difficulté pour déposer le tambour, agir à l'aide d'un tournevis sur le loquet de rattrapage de jeu automatique, par l'orifice de fixation de la roue (A) (fig. Tr. AR. 9).

- Déposer le joint.

REPOSE

Impératif : Aucune trace de graisse, d'huile, etc. ne doit être tolérée sur les tambours et les garnitures.

- Poser :
 - le joint neuf (graisser la lèvre du joint et la fusée),
 - le tambour,
 - la rondelle,
 - un écrou neuf, serrage à 18,5 daN.m.
- Freiner l'écrou [1].
- Poser :
 - le bouchon d'étanchéité neuf,
 - la roue
- Reposer le véhicule sur ses roues.
- Serrer les vis de roues à 8,5 daN.m.
- Remise en état Déposer le moyeu arrière.
- Déposer le circlip de maintien du roulement.
- Déposer la coupelle.
- Extraire le roulement à la presse.
- Nettoyer le moyeu.

- Utiliser des pièces d'origine neuves, les enduire de graisse.
- Enduire de graisse l'extérieur du roulement afin de faciliter sa repose.
- Reposer, jusqu'en butée, le roulement.
- Remettre en place le circlip de maintien du roulement.
- Monter la coupelle (2) [2] (gorge circulaire côté moyeu) (fig. Tr. AR 10).
- Reposer le moyeu tambour.

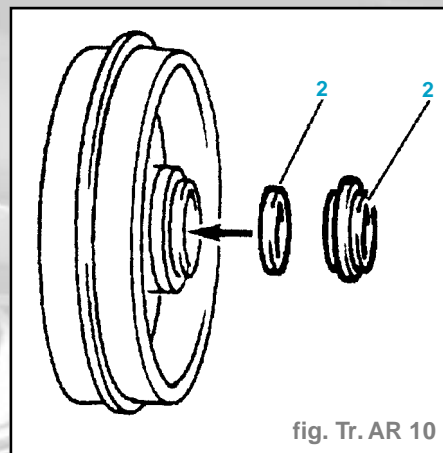


fig. Tr. AR 10

Freins à disques et freins à tambours ABS

DÉPOSE

- Déposer :
 - le disque de frein ou le tambour de frein,
 - le capteur de roue.
- Déposer le capuchon du moyeu.
- Déposer :
 - l'écrou de moyeu,
 - la rondelle
- Extraire le moyeu (4) à l'aide de l'outil (fig. Tr. AR 11).

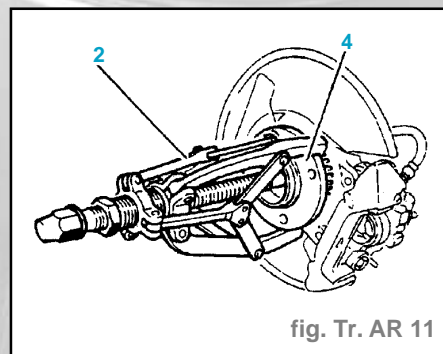


fig. Tr. AR 11

- Extraire la cage intérieure (5) du roulement à l'aide de l'extracteur [3] (fig. Tr. AR. 12).
- Si nécessaire, déposer l'entretoise (6).

Impératif : Toute marque de démontage sur le plan d'appui de joint de l'entretoise implique son remplacement.

- Le moyeu roulement est un ensemble indissociable .

REPOSE

- Reposer l'entretoise face usinée côté fusée.
- Graisser légèrement la face d'appui du joint.
- Reposer la bague intérieure du roulement avec un écrou neuf.

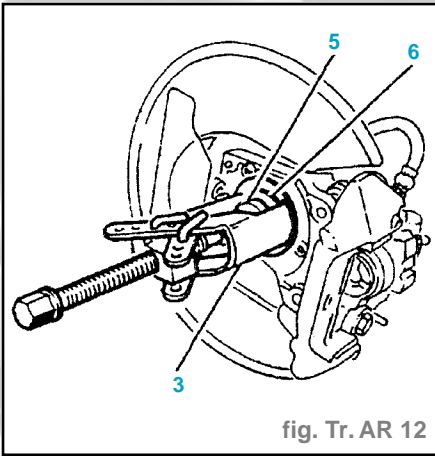


fig. Tr. AR 12

- Visser l'écrou jusqu'en butée et le déposer.
- Repousser la cage du roulement jusqu'en butée sur l'entretoise à l'aide de l'outil.
- Reposer :
 - le moyeu roulement avec la cage intérieure,
 - la rondelle,
 - l'écrou (face et filets graissés).
- Serrer l'écrou à **18,5 daN.m.**
- Freiner l'écrou.
- Reposer un capuchon neuf.
- Reposer :
 - le disque de frein ou le tambour frein,
 - le capteur de roue.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE